



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51

+32 (0)2 285 42 84

dgo_scm@apb.be

rue Stevin 137

1000 Bruxelles

Belgique

Liste de retrait 13/11/2014

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM. Après le **31 janvier 2015** ceux-ci ne seront plus crédités. Ne pas oublier, sur tous les triptyques, votre cachet, numéro d'immatriculation et numéro de compte bancaire, si modifié, ainsi que les numéros des lots des conditionnements renvoyés. Les firmes ne sont pas obligées de rembourser les conditionnements qui ont dépassé la date de péremption.

Pour non-conformité

Médicaments

A la demande du S.C.M. ou de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Rectovasol 20 g CNK 0831 537	Pommade 20 g	Qualiphar	Tous les lots non périmés	Teneur en amylocaine trop faible

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.